



UNIVERSITÉ DE LA VIE
CYCLE DE FORMATION BIOÉTHIQUE



QUELLE
DIGNITÉ?

MIEUX LA COMPRENDRE - MIEUX LA DÉFENDRE

CARNET DU PARTICIPANT 2021

PRÉNOM / NOM

SOMMAIRE

ÉDITO	P. 3
PROGRAMME	P. 4
INTERVENANTS	P. 6
ALLIANCE VITA	P. 10
SOIRÉE 1 - EXISTER	P. 18
SOIRÉE 2 - NAÎTRE	P. 28
SOIRÉE 3 - VIVRE	P. 40
SOIRÉE 4 - MOURIR	P. 50
RÉFLEXIONS PERSONNELLES	P. 60
LEXIQUE	P. 64
BIBLIOTHÈQUE	P. 67

CONCEPTION GRAPHIQUE
Agence REDFOX
www.redfox.fr

© Alliance VITA
Université de la vie
Janvier 2021

ALLIANCE VITA
55 rue de la Fédération
75015 Paris (France)
1 rue de la Pépinière
1000 Bruxelles (Belgique)
Tel. (+33) 1 45 23 86 10

Crédit photos
pp. 1, 4, 5, 18, 28, 40, 50
© iStock / Brusinski / Lordn /
Mihailomilovanovic / Kupicoo
pp. 14, 39, 59 © Unsplash
p. 48 © Pixabay
pp. 6, 13, 17, 20, 22, 32, 44
© Michel Richard
pp. 10, 11 © Albane de Marnhac
pp. 3, 6, 23, 54 © Christophe Damaggio
pp. 7, 31 © Paul augustin Frecon



ÉDITO

Le président de la République, pour conclure un débat que nous venions d'avoir à l'Elysée sur la bioéthique, a voulu saluer les points de convergence des intervenants en constatant notre unanimité sur « le respect de la dignité ».

Mais quelle dignité ? Un orateur venait de prôner la gestation par autrui auquel il avait eu déjà recours, à l'étranger. Cet homme estimait – en toute sincérité – cette pratique conforme à la dignité. Nous sommes nombreux à penser qu'elle porte atteinte à la dignité de la femme – « porteuse » – et aussi à celle de l'enfant.

Mot-clé des débat de société, la dignité est de plus en plus bousculée par trois questions :

• Est-elle seulement humaine ? Ceux qui doutent de la spécificité de l'humanité contestent l'exclusivité humaine de la dignité. Le courant de pensée anti-spéciste veut l'accorder aux animaux ; même option du côté des adeptes du transhumanisme qui rêvent de faire naître d'une machine la conscience, avec son corollaire : la dignité.

• **Est-elle commune à tous les êtres humains ?**

Il peut être difficile de reconnaître qu'elle est inaliénable, c'est-à-dire d'affirmer que personne ne peut perdre sa dignité. Nous rencontrons des êtres si souffrants, si dépendants, qu'on peut être tenté de nier que leur vie soit digne ! Pourtant – nous en sommes témoins – dès qu'on relativise la dignité, en posant qu'elle dépend de l'état d'une personne (de son stade de développement, son degré de conscience, sa santé etc.), les conséquences sont dramatiques pour les plus fragiles.

• **À quoi la dignité nous engage-t-elle ?**

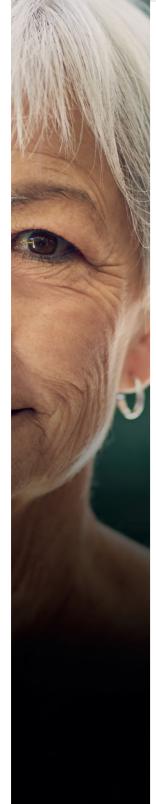
Car la comprendre ne suffit pas. Chaque être humain mérite de bénéficier d'une égale considération, donc de conditions de vie dignes. Or, sur ce plan, la dignité humaine est toujours malmenée, voire niée : celle des femmes, des enfants, des personnes âgées, ou qui portent un handicap, des détenus, de ceux qui vivent dans la misère, sans toit, exilés... Vaste chantier !

La dignité nous travaille ; elle fait partie des grands mots porteurs d'exigence, comme la justice, la paix, la démocratie, les droits de l'homme... Plutôt qu'un concept à défendre, la dignité résonne comme un appel, à plus d'humanité.



PROGRAMME

11 JANVIER



SOIRÉE 1

EXISTER

ACCUEIL

François-Xavier Pérès

COMPRENDRE LA DIGNITÉ HUMAINE

Martin Steffens

HOMME ET FEMME : UNE DIGNITÉ

QUI NE VA PAS SANS L'AUTRE

Valérie Boulanger

RENOUER AVEC LE VIVANT

Tugdual Derville



**PATRICE
VALANTIN**

25 JANVIER



SOIRÉE 3

VIVRE

RÉPARER LA DIGNITÉ

Joseph Thouvenel



**ERIC
SALOBIR**

**LA PORNOGRAPHIE,
UN POISON POUR LA DIGNITÉ**

Sophie Ascarino

**ÉCOUTE ET RESTAURATION
DE LA DIGNITÉ**

Caroline Roux

18 JANVIER



SOIRÉE 2

NAÎTRE

DIGNITÉ ET SEXUALITÉ

Anne-Sixtine Perardel



**MARINE
DE PONCINS**

**ENTRE NOS MAINS,
L'EMBRYON HUMAIN**

Blanche Streb

LA DIGNITÉ INCARNÉE

Grégor Puppinck

**PROCRÉATION ET MATERNITÉ
À L'ÉPREUVE DE LA DIGNITÉ**

Caroline Roux

1ER FÉVRIER



SOIRÉE 4

MOURIR

AUTONOMIE ET DIGNITÉ

Laurence Henry



**DR VICTOR
LARGER**

**COVID-19 : PROJECTEUR
SUR LES ENJEUX DE LA FIN DE VIE**

Jeanne Bertin-Hugault



**LES BESOINS DE L'ÂME,
CLÉS DE LA DIGNITÉ**

Martin Steffens

LA BATAILLE DE LA DIGNITÉ

Tugdual Derville

INTERVENANTS

L'ÉQUIPE VITA



**FRANÇOIS-XAVIER
PÉRÈS**
Président

Il a d'abord rejoint une équipe d'Alliance VITA en 2010 dans le Tarn-et-Garonne, puis est devenu Délégué départemental pour la Loire-Atlantique avant d'être élu **Président en février 2014**. Il travaille dans le domaine des ressources humaines.



**TUGDUAL
DERVILLE**
Délégué général

Chroniqueur et conférencier, il **intervient dans les médias dans tous les domaines liés à la bioéthique**, au respect de la personne et à l'écologie humaine.

En 1986, il fonde **À Bras ouverts**, association qui accueille des jeunes porteurs de handicaps. Il crée le service d'écoute **SOS Fin de vie en 2004**. En 2013, il s'engage dans le mouvement social pour défendre l'altérité sexuelle dans le mariage et l'engendrement, et devient porte-parole du mouvement **Soulager mais pas tuer**, opposé à l'euthanasie. Il est par ailleurs co-initiateur du **Courant pour une écologie humaine**, et membre de l'**Académie pontificale pour la Vie**.

Auteur de :

- « *La Bataille de l'euthanasie, enquête sur les 7 affaires qui ont bouleversé la France* » (Salvator, 2012)
- « *Le temps de l'Homme, pour une révolution de l'écologie humaine* » (Plon, 2016)
- « *L'aventure À Bras Ouverts, un voyage en humanité* » (Emmanuel, 2017)
- « *67 recettes de bonheur, l'écologie humaine en actions* » (Emmanuel, 2018)



**CAROLINE
ROUX**
Déléguée générale adjointe, directrice de VITA International et coordinatrice des services d'écoute

Spécialisée dans l'écoute des personnes en difficulté, elle **coordonne les services d'aide et d'écoute SOS Bébé et SOS Fin de vie**. Elle assure également la coordination des relations interassociatives et avec le monde politique. Chargée du **développement de VITA International**, elle développe des partenariats en Europe et dans le monde et a obtenu, en juin 2018, l'accréditation d'Alliance VITA au conseil économique et social de l'ONU.

Elle intervient comme experte sur les **questions de bioéthique et dans les médias**.

Elle a lancé en 2010 la publication du **Guide des aides aux femmes enceintes**.

Auteur de : « *S'engager pour une culture de vie* » dans l'ouvrage collectif *Le sens spirituel des cultures* (Ed. Parole et Silence, 2016)



**VALÉRIE
BOULANGER**
Responsable du service d'information et d'écoute SOS Bébé

Spécialiste des questions liées à la maternité et à la grossesse, après une expérience professionnelle de consultant et de sociologue, elle anime depuis 10 ans la ligne éditoriale du site Internet **SOS Bébé** et son service d'écoute. **Elle assure la coordination, la formation et l'encadrement de l'équipe d'écouteurs**.



**BLANCHE
STREB**
Directrice de la formation et de la recherche

Elle participe au travail de documentation et de réflexion sur les différents enjeux bioéthiques.

Elle coordonne **l'Université de la vie**. Conférencière, chroniqueuse, elle publie régulièrement des tribunes.

Auteur de :

- « *Eclats de vie* » (Editions Emmanuel, 2019). Livre témoignage.
- L'essai : « *Bébés sur mesure - Le monde des meilleurs* » récompensé par le prix « Ethique et Société ». (Artège, 2018).
- « *Et maintenant ? 7 vertus pour traverser la crise* ». (Ed Emmanuel, Mars 2021). (Livre collectif avec Martin Steffens, Pierre-Yves Gomez, Mgr Bruno Valentin, Laurent Landete, Thierry des Lauriers).



**JEANNE
BERTIN-HUGAULT**
Coordinatrice des Projets Fin de vie

Psychologue clinicienne, elle a travaillé dans le secteur médico-social auprès de jeunes enfants et de leurs parents et intervient actuellement dans plusieurs crèches.

Elle a été responsable d'une des **colocations solidaires pour femmes enceintes en difficulté** de la *Maison de Marthe et Marie* à Lyon, puis a assuré la présidence de l'association et ses cinq colocataires (Lyon, Paris, Nantes, Strasbourg, Lille) de 2016 à 2018.

Engagée depuis plus de dix ans comme membre actif du réseau d'Alliance VITA, elle a été déléguée départementale du Rhône et **coordonne actuellement les projets « Fin de vie » de l'association**.

LES EXPERTS & TÉMOINS



**MARTIN
STEFFENS**
Philosophe

Agrégé de philosophie, il enseigne en classes préparatoires à Strasbourg. **Conférencier, chroniqueur régulier**, il est aussi auteur d'études, d'articles et de très nombreuses contributions.

Il est aussi auteur de nombreux livres à succès comme « *Petit traité de la joie - consentir à la vie* » (Prix Humanisme chrétien, Salvator 2013), « *La vie en bleu* » (Marabout, 2014). « *Rien que l'amour : repères pour le martyre qui vient* » (Salvator, 2015). « *L'amour vrai, au seuil de l'autre* » (Salvator, 2018). « *Rien de ce qui est inhumain ne m'est étranger* » (Points, 2017). « *Marcher la nuit : Textes de patience et de résistance* » (Desclée De Brouwer, 2020).



**PATRICE
VALANTIN**
Entrepreneur et ancien officier, Fondateur d'*Oetopia*.

Patrice Valantin est diplômé en Sciences de l'ingénieur de l'école spéciale militaire de St Cyr.

Il développe des projets qui replacent l'homme et l'économie au sein de la Création.

Installé sur une ferme près de Rennes, *Oetopia* souhaite établir avec confiance et détermination les fondations d'une société réconciliée avec la vie, en s'appuyant sur une « économie vivante ». *Oetopia* développe l'*Ecole des Systèmes Vivants*, orientée vers les entreprises et organise des stages d'immersion en milieu naturel qui donnent de nouvelles perspectives pour leur raison d'être, leur stratégie et leurs méthodes de management.

Croyant fermement que la jeunesse porte en elle les clés de notre avenir, il dirige aussi les parcours *Irvin* qui s'adressent à de jeunes adultes en recherche de sens et leur donnent les outils pour bâtir le monde à naître.

Il est aussi conférencier, orateur d'un TEDx en 2012 sur le thème « *Réjouissons-nous ! L'Oikos et la révolution de la Vie* » du livre éponyme publié en 2011.



**SOPHIE
ASCARINO**

Educatrice

Educatrice



**LAURENCE
HENRY**

**Infirmière anesthésiste
de formation, docteur
en philosophie pratique**



**LAURENCE
HENRY**

**Infirmière anesthésiste
de formation, docteur
en philosophie pratique**

Enseignante en philosophie en lycée, chargée de cours à l'UL en **éthique du management** en Master Management des organisations sanitaires et sociales, et éthique et responsabilité de l'ingénieur, **post doctorante** à l'Université de Fribourg.

Elle travaille sur les questions liées au handicap, à l'ontologie, au soin, au souci, à l'eugénisme et à la technique, pour s'intéresser aujourd'hui aux questions liées au management et en particulier celui des soignants.

Auteur de *On ne peut imposer ça à personne*, Paris, Salvator, 2013, 236 p.

Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Schumacher, « *Confiance et vulnérabilité dans la relation soignante* », L'euthanasie de la personne vulnérable, Paris, Eres, 2017, p. 63-84.



**ERIC
SALOBIR**

**Fondateur d'OPTIC et Président
du comité exécutif de la Human
Technology Foundation**

OPTIC est un réseau international de recherche et d'action plaçant l'humain au cœur du développement des technologies.

Diplômé de l'ISC Paris, Éric Salobir a travaillé à l'ambassade de France à Prague, en banque d'affaires. Il a été rédacteur en chef (radio ROC FM), membre du conseil d'administration de la Fédération française des radios chrétiennes, responsable de la web TV des émissions catholiques pour France 2. Il a rejoint l'**Ordre des Dominicains** en 2000. **Il est prêtre, diplômé en théologie et en philosophie.**

Expert auprès du Saint-Siège, Éric Salobir organise des rencontres entre les grands patrons de la Silicon Valley, des savants et des gens d'Eglise. Il conseille des dirigeants de grandes entreprises et des acteurs des politiques publiques sur les questions éthiques relatives aux technologies de rupture.

Auteur de « *Dieu et la Silicon Valley* » (Buchet Chastel, 2020).



**MARINE
DE PONCINS**

Fondatrice Les Prodigieuses

Marquée par une histoire personnelle très forte, Marine a fondé, dès son diplôme de l'Essec en poche, un **cabinet de conseil et formation « Les Prodigieuses »** devenu **āmā conseil** en 2019 qui porte une nouvelle vision de la maternité en entreprise. C'est au contact d'experts de la santé périnatale que Marine s'est mise à accompagner les DRH, former les managers et surtout faire de la prévention de santé au travail. Pour elle, la maternité est un levier de création de valeur humaine et économique au profit de tous.

Elle est aussi manager au sein d'un programme d'innovation sociale et coordonne une étude clinique de l'**INSERM** sur les effets de l'alimentation des familles et des enfants à naître vivant sous le seuil de pauvreté en France.

Auteur de l'essai « *Co-naisance* » (Les Editions du Cerf, 2019).



**ANNE-SIXTINE
PERARDEL**

**Conseillère en vie affective
et sexuelle**

Conseillère en **vie affective et sexuelle** et **co-fondatrice de l'association Déclic**

(sensibilisation sur les conséquences de la pornographie). Diplômée en philosophie et certifiée en Education à la Vie, elle est spécialiste des questions existentielles de l'Homme, particulièrement celles qui concernent l'Amour, les relations, la liberté et le bonheur. Elle intervient en établissements scolaires et reçoit en consultation individuelle. Auteur de *Révolutionner sa vie affective - 10 exercices pour réussir* (Editions Artège 2017).



**DR VICTOR
LANGER**

**Médecin, gériatre
et docteur en philosophie**

Ancien directeur d'un EHPAD et coordonnateur d'un Réseau de prise en charge des personnes âgées à domicile et dans les soins palliatifs, il s'est beaucoup impliqué dans l'**enseignement de l'éthique aux médecins et soignants** (Université de Bourgogne).

Le Dr Langer exerce actuellement en libéral à coté de Dijon. Il est aussi **diacre, responsable de la pastorale de la famille** pour le diocèse de Dijon.

Auteur de « *Est-ce que je nous perds quand je me perds ? Vivre avec Alzheimer* » (Balland, 2020) ; « *L'accompagnement des personnes âgées en établissement et à domicile* » (Balland, 2017) ; « *LE MÉDECIN ET LE PATIENT* Ethique d'une relation » (L'Harmattan, 2012) et « *Devenir médecin, phénoménologie de la consultation médicale* » (L'Harmattan, 2011).



**GRÉGOR
PUPPINCK**

Docteur en droit

Directeur de l'*European Centre for Law and Justice*, ONG dédiée à la promotion et la protection des droits de l'homme en Europe et dans le monde.

Président de l'Initiative Citoyenne européenne « Un de Nous ». **Chevalier dans l'Ordre du Mérite de la République italienne** pour services rendus dans l'affaire Lautsi c. Italie. Il représente le Saint-Siège au sein de divers comités d'experts du Conseil de l'Europe, notamment du Comité Directeur des Droits de l'Homme.

Auteur de *La famille, les droits de l'homme et la vie éternelle* (Ed L'homme nouveau, 2015, Prix Humanisme Chrétien) et d'une thèse sur « *Lauteur de la norme bioéthique* ».

Conseillère en **vie affective et sexuelle** et **co-fondatrice de l'association Déclic**

(sensibilisation sur les conséquences de la pornographie).

Diplômée en philosophie et certifiée en Education à la Vie, elle est spécialiste des questions existentielles de l'Homme, particulièrement celles qui concernent l'Amour, les relations, la liberté et le bonheur.

Elle intervient en établissements scolaires et reçoit en consultation individuelle. Auteur de *Révolutionner sa vie affective - 10 exercices pour réussir* (Editions Artège 2017).



**JOSEPH
THOUVENEL**

Syndicaliste chrétien

Marié, 2 enfants. Joseph est le dernier d'une famille de 7 enfants. Il a commencé à travailler à 16 ans comme manœuvre en horticulture, a effectué son service national au 9^{ème} régiment de chasseurs parachutistes puis exerce un certain nombre de petits métiers. Engagé dans l'action syndicale depuis 1982, il est aujourd'hui **secrétaire confédéral de la CFTC, Vice-président d'EZA** (European Zentrum Arbeit – Centre Européen des Travailleurs) regroupement de 73 organisations sociales chrétiennes dans 30 pays d'Europe. Membre du *Conseil Economique Social et Environnemental Français* (CESE).

Engagé dans l'humanitaire pendant 10 ans auprès des sans-abris et à l'étranger dans des pays en guerre. Chroniqueur radio et TV. Auteur de *Chroniques Chrétiennes Sociales et Sociétales* (TEQUI-2017) et de *La CFTC-100 ans de syndicalisme chrétien et après ?* (TEQUI-2019).

L'UNIVERSITÉ DE LA VIE EST UNE FORMATION ORGANISÉE PAR ALLIANCE VITA, ASSOCIATION FONDÉE EN FRANCE AU MOMENT DES PREMIÈRES LOIS DE BIOÉTHIQUE EN 1993.

Depuis plus de 25 ans, Alliance VITA agit pour la protection de la vie et de la dignité humaine avec 2 missions :

AIDER

les personnes en difficultés avec ses 2 services d'écoute SOS Bébé et SOS Fin de vie.



SOS BÉBÉ

pour toutes les questions liées à la maternité (fausses couches, grossesses imprévues, IVG, handicap, infertilité...).

www.sosbebe.org



SOS FIN DE VIE

pour écouter et soutenir les personnes malades ou en fin de vie, leurs proches, les soignants ainsi que les personnes endeuillées...

www.sosfindevie.org



Solidaires des plus fragiles



SENSIBILISER

le grand public et les décideurs.

Décryptage des enjeux de l'actualité bioéthique au niveau national et international, par des publications, des études, des prises de paroles médiatiques et des rencontres avec les décideurs politiques.

Sensibilisation et alerte avec des mobilisations de grande ampleur dans toute la France et au niveau international.

Formation pour une culture de vie avec l'organisation du cycle de formation bioéthique « Université de la vie », suivi chaque année par plus de 7000 personnes, des conférences dans toute la France et à l'étranger.

Intervention jeunes : Alliance VITA intervient auprès des collégiens, lycéens et étudiants, au sein de structures scolaires et de groupes de jeunes, à la carte, sur l'ensemble de ses sujets ; elle propose aussi un tout nouveau cycle complet en 4 soirées pour des lycéens et étudiants particulièrement motivés, le Campus VITA.
Contact : interventionsjeunes@alliancevita.org



UNIVERSITÉ DE LA VIE

CYCLE DE FORMATION BIOÉTHIQUE

L'UNIVERSITÉ DE LA VIE EST UN CYCLE DE FORMATION QUI PRÉSENTE ET DÉCRYPTE LES ENJEUX ACTUELS DE LA BIOÉTHIQUE POUR AGIR EN FAVEUR DE LA PROTECTION ET LA DÉFENSE DE LA DIGNITÉ HUMAINE.

Depuis plus de 10 ans, elle dresse ainsi le panorama des grandes questions bioéthiques, du début à la fin de la vie pour susciter une réflexion concrète ancrée dans le quotidien.

Elaborée et animée par les permanents d'Alliance VITA, l'Université de la vie s'appuie sur l'expérience de ses services d'écoute et sur son analyse des textes législatifs, politiques, scientifiques, ainsi que sur des cas médiatiques.



**45 000
PARTICIPANTS
DEPUIS SA CRÉATION**



**300
EXPERTS
& TÉMOINS**



**MÉDECINS
UNIVERSITAIRES
SCIENTIFIQUES
PHILOSOPHES**



LE RÉSEAU VITA

« SE FORMER POUR AGIR » AU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA VIE ET DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Les volontaires s'impliquent tout au long de l'année. Ils se forment et agissent sur le terrain.

SE RÉUNIR

Des réunions mensuelles locales, connectées avec toutes les équipes de France.

SE FORMER

à l'écoute, à la rencontre

Des temps de formation pour être en mesure de mieux décrypter l'actualité et de comprendre les débats de société, avec des temps forts comme l'Université de la vie et l'Université d'été.

AGIR SUR LE TERRAIN

Tout au long de l'année, de nombreuses actions de sensibilisation auprès du grand public et des élus locaux, des parlementaires ou des décideurs du monde de la santé.

DE
+ 1 100
MEMBRES

148
ÉQUIPES
LOCALES

80
DÉPARTEMENTS



ÉTUDIANTS OU JEUNES PRO, S'ENGAGER POUR LA VIE !

En bref c'est :

● **DES ÉQUIPES** présentes dans les grandes villes étudiantes : Paris, Lille, Lyon, Bruxelles, Dijon, Amiens, Montpellier, Tours et Bourg-en-Bresse ;

● **UN RENDEZ-VOUS** toutes les semaines de 20h à 22h : formation, débat, media training ;

● **DES PROJETS :**
#MasterClass, #VitaTour intergénérationnel.

Envie de tenter l'aventure ?

Rendez-vous sur
www.alliancevita.org/jeunes/



REJOINDRE UNE ÉQUIPE VITA
DANS MON DÉPARTEMENT

RDV SUR
www.alliancevita.org/nous-rejoindre

VITA INTERNATIONAL

ALLIANCE VITA SE DÉPLOIE À L'INTERNATIONAL, AVEC UN BUREAU À BRUXELLES, OUVERT EN 2014 SOUS L'ÉGIDE DE VITA INTERNATIONAL, AVEC POUR MISSION DE DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS SUR LES ENJEUX DE BIOÉTHIQUE.

VITA International développe 3 types d'approches complémentaires :

ACTIONS DIRECTES

auprès des instances internationales (Conseil de l'Europe, du Parlement européen, de l'ONU, ...).

COOPÉRATIONS

inter-associatives bilatérales avec l'*Institut Européen de Bioéthique* (Belgique) et *Pensar y Debater* (Portugal) ou multilatérales (ex. *No Maternity Traffic* pour la lutte contre la GPA ou encore *End of Life Care Europe* (ELCE) dédié aux enjeux de fin de vie).

RAYONNEMENT DE L'EXPÉRIENCE VITA

hors de nos frontières par la présence de membres VITA dans plusieurs villes étrangères, le déploiement de sessions de l'Université de la vie en dehors de l'hexagone.

50 SESSIONS DE
L'UNIVERSITÉ
DE LA VIE
DANS
13 PAYS
& 4 DOM-
TOM

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER
UNE UNIVERSITÉ DE LA VIE
À L'ÉTRANGER ?

Contactez Marie-Caroline Letaillieur :
vita.international@alliancevita.org

DEPUIS JUIN 2018,
ALLIANCE VITA
EST ACCRÉDITÉE
PAR L'ONU



avec un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en charge notamment des politiques de population et de développement, de la condition de la femme et de la science et de la technologie au service du développement.

« Dès sa fondation, Alliance VITA a cultivé un réseau et des coopérations internationales. Nos politiques nationales en matière de bioéthique sont inévitablement influencées par ce qui se passe dans les autres pays et il est devenu crucial que VITA élargisse son réseau d'associations et d'amis dans le monde. »



Caroline Roux
Déléguée générale adjointe
et coordinatrice des services d'écoute

DÉCOUVREZ LE SITE
ANGLOPHONE DE VITA
INTERNATIONAL
ALLIANCEVITA.ORG/EN



L'ÉCOUTE AU CŒUR DE VITA

L'ENGAGEMENT DE VITA « SOLIDAIRES DES PLUS FRAGILES » PREND TOUTE SA DIMENSION DANS L'ACTION DE SES SERVICES D'ÉCOUTE AU PLUS PRÈS DES SOUFFRANCES HUMAINES LIÉES AUX ATTEINTES À LA VIE.

FOCUS SOIGNANTS

Un nouveau service d'écoute et d'information dédié aux soignants est en cours de lancement. VITA porte une attention toute particulière aux soignants et aux situations éthiques auxquelles ils se trouvent confrontés.

**PLUS DE
30 000
PERSONNES
ÉCOUTÉES
PAR LES SERVICES
SOS BÉBÉ & SOS FIN DE VIE
DEPUIS 15 ANS**

**L'ACTION D'ALLIANCE VITA
S'ENRACINE DANS CE QUE
NOUS CONFIENT LES MILLIERS
DE PERSONNES QUI S'ADRESSENT
À NOS SERVICES D'ÉCOUTE**



L'écoute : une mission essentielle d'Alliance VITA

Notre écoute est centrée sur la personne. Elle repose sur une double conviction :

- Si les êtres humains se sentent entendus, ils peuvent évoluer, renouer avec la réalité au-delà de leur détresse, pour laisser émerger leur conscience et leur désir profond, sans céder à la fatalité. C'est important de rappeler que ce n'est pas l'écoutant qui a la solution mais la personne elle-même.
- La seconde conviction, c'est que la loi de vie est inscrite au plus profond des personnes.

Nous sommes très frappés de constater combien les femmes jeunes et moins jeunes sont conscientes de la vie qui émerge en début de grossesse, quelles que soient leurs représentations. La question n'est pas tant la vie en elle-même que les conditions de l'accueil de la vie qui les interrogent. De la même manière à l'approche de la fin de vie ou de la dépendance, la souffrance, la perte de capacité, le sens de la vie, les angoisses sont au cœur des interrogations.

Laisser du temps à l'expression de l'ambivalence et de la conscience, constitue un aspect essentiel de notre écoute.



Caroline Roux

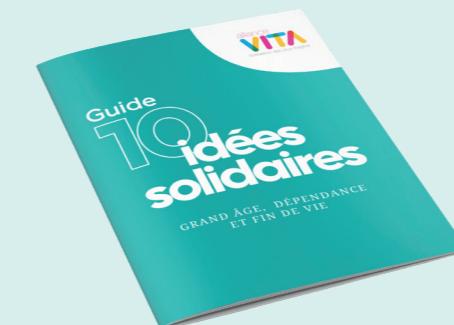
Déléguée générale adjointe et coordinatrice des services d'écoute



FOCUS

DANS LE CADRE DE SA MISSION D'AIDE AUX PERSONNES CONFRONTÉES À L'ÉPREUVE DE LA MALADIE OU D'UN PROCHE EN FIN DE VIE, ALLIANCE VITA ÉDITE UN GUIDE SPÉCIFIQUE, FRUIT DE SON EXPÉRIENCE :

GUIDE DES 10 IDEES SOLIDAIRES



Se dire favorable au respect des personnes âgées, gravement malades, dépendantes ou en fin de vie, c'est avant tout s'intéresser à leurs besoins, notamment celui de rester au cœur de la vie.

Ce *Guide des 10 idées solidaires* est là pour aider à concrétiser personnellement cet engagement, selon la disponibilité et les compétences de chacun. Elaboré à partir de l'expérience du service d'écoute *SOS Fin de vie*, il a vocation à être très largement diffusé.



POUR CONSULTER ET TÉLÉCHARGER LE GUIDE :
www.sosfindevie.org



SOS BÉBÉ

AU SERVICE DES PERSONNES CONFRONTÉES À DES SITUATIONS DIFFICILES AUTOUR DE LA GROSSESSE ET DE LA MATERNITÉ :

- 1 service d'écoute pour prendre du recul, se confier et poser toutes les questions
- 2 sites internet pour s'informer et trouver les appuis dont on a besoin (www.sosbebe.org et www.jesuisenceinteguide.org)

SOS Bébé propose informations et écoute à toutes les personnes confrontées à des situations difficiles autour de la grossesse et de la maternité : grossesse imprévue, questionnement sur la poursuite de la grossesse, grossesse difficile, IVG, fausse couche, deuil périnatal, annonce de handicap, IMG, infertilité, stérilité, mal-être post IVG...

• **SOS Bébé répond à un besoin d'espace de parole confidentiel** : Les 3/4 des personnes cherchent une écoute pour se confier et déposer leur situation.

• **SOS Bébé répond aussi à un besoin d'information** : Plus d'1/3 des personnes recherchent des informations sur les aides et les droits.

Ces 2 domaines ont été désertés par les pouvoirs publics : suppression des entretiens préalables à l'IVG en 2001 et suppression du délai de réflexion en 2015. Depuis 2001 le guide remis aux femmes qui consultent et/ou se questionnent pour une IVG, ne mentionne plus les aides et les droits sur lesquels s'appuyer si elles poursuivent leur grossesse.



POUR EN SAVOIR +
↳ www.sosbebe.org
@ contact@sosbebe.org
📞 01 42 47 08 67

PRÈS
**D'1 MILLION
DE VISITES**
SUR LE SITE EN 2020



JE SUIS ENCEINTE LE GUIDE

Né de notre travail d'écoute, ce guide rassemble toutes les informations sur les aides existantes et les droits des femmes enceintes, actualisées régulièrement sur les sites www.jesuisenceinteguide.org et www.sosbebe.org.

Il s'adresse aux femmes enceintes dans une situation difficile, et à ceux qui les accompagnent.

Il est devenu, année après année, un outil de travail précieux et reconnu par de nombreux services et organismes sur le terrain : Assistantes sociales, Caisses d'Allocations Familiales, PMI, Centres de Planification, Hôpitaux, Maisons départementales de la Solidarité, Services d'Actions sociales, Associations ...

Une version papier est mise à jour chaque année pour répondre aux demandes.

SOS FIN DE VIE

DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ LA MORT EST DÉSOCIALISÉE ET LES RITES DE DEUIL S'EFFACENT, SOS FIN DE VIE ASSURE UN SERVICE UNIQUE ET ORIGINAL.

SOS Fin de vie a été lancé en 2004 avec pour mission d'apporter une écoute et un soutien aux personnes malades ou en fin de vie, à leurs proches, ainsi qu'aux soignants confrontés à des situations difficiles sur ces sujets.

Sans se substituer aux équipes soignantes, ni aux familles, mais dans un esprit de dialogue bienveillant et respectueux de chacune des situations confiées, **SOS Fin de vie** peut être conduit à donner des éclairages, favoriser le dialogue, orienter vers des solutions adaptées.

SOS FIN DE VIE : UNE ÉCOUTE RENFORCÉE AVEC LA CRISE SANITAIRE



Dans le contexte de la pandémie du coronavirus, SOS Fin de vie a ouvert dès mars 2020 un **espace dédié sur son site internet** pour informer et accompagner ceux qui étaient fragilisés par le confinement et les mesures sanitaires.

Les personnes soucieuses pour un parent isolé, confrontées au deuil d'un proche, les soignants éprouvés par des situations difficiles peuvent y **trouver une écoute spécifique**.

DIRECTIVES ANTICIPÉES ET PERSONNE DE CONFIANCE

Le Guide des directives anticipées s'inscrit dans le cadre de la loi sur la fin de vie, dite Claeys-Leonetti, de février 2016.

Forte de l'expérience d'écoute du service SOS Fin de vie, Alliance VITA a constaté combien la confiance et le dialogue entre les soignants, les soignés et leurs proches sont déterminants pour optimiser l'accompagnement des personnes dans des situations délicates et éprouvantes. Vous trouverez ainsi dans ce guide :

- **des conseils pratiques** pour rédiger vos directives anticipées et échanger avec votre médecin ;
- **un formulaire des directives anticipées et du choix de la personne de confiance** à remplir selon vos souhaits ;
- **des définitions** pour permettre une meilleure compréhension des situations complexes de fin de vie.

⬇️ POUR CONSULTER
ET TÉLÉCHARGER LE GUIDE :
www.directivesanticipées.org



POUR EN SAVOIR +
↳ www.sosfindevie.org
@ ecoute@sosfindevie.org
📞 01 42 71 32 94

SOIRÉE 1

EXISTER



La bonne nouvelle de la prise de conscience de l'urgence écologique nous entraîne vers de grands progrès, mais aussi vers des systèmes de pensée qui questionnent en profondeur **la place laissée à l'Homme dans la création**. Les **nombreux débats** qui agitent nos sociétés post-modernes touchent toujours, de près comme de loin, à la **dignité humaine**. Cette dignité que précisément, on ne comprend plus. Pourquoi est-elle **spécifiquement humaine, universelle**, mais surtout, **inconditionnelle** ? La **comprendre** est **le premier pas**, essentiel, pour la **défendre** et travailler à relier la dignité, **source de droits**, à la fraternité, source de **reconnaissance mutuelle et de devoirs**. Car oui, **la dignité nous appelle, dans toute existence et toute notre existence**.

ACCUEIL

Depuis plusieurs mois, chacun de nous doit changer ses habitudes, s'adapter, obéir à des contraintes mouvantes d'une semaine à l'autre, composer avec des injonctions parfois difficiles à comprendre. Il y a de quoi être tenté de déprimer ou de se rabougrir.

Pourtant vous êtes là !

Malgré ce tourbillon, vous acceptez de vous asseoir pour réfléchir, partager et vous préparer à agir.



FRANÇOIS-XAVIER PÉRÈS

Président d'Alliance VITA

NOTES

Soyez d'ores-et-déjà remerciés pour cet engagement qui nous oblige : l'équipe d'Alliance VITA est heureuse de s'être adaptée, elle aussi, pour répondre à votre désir de changer le monde.

Et puisque dans la tempête, il faut une boussole avec des repères clairs, c'est de dignité que nous allons parler. Voilà une réalité qui ne s'érode pas avec le temps, et qui mérite d'être toujours mieux comprise, toujours mieux défendue.

Soyez les bienvenus !

COMPRENDRE LA DIGNITÉ HUMAINE



MARTIN
STEFFENS

Philosophie

Je vous propose de faire une révolution copernicienne.
Non plus se demander : *l'homme en face de moi a-t-il une dignité ?*
Mais plutôt : *moi, serais-je encore digne de mon humanité si je la lui refuse ?*

L'inhumanité, c'est ce qui arrive quand l'humanité est devenue un attribut que j'interroge chez l'autre au lieu d'être d'abord l'attitude que j'exige de moi.

NOTES

HOMME ET FEMME : UNE DIGNITÉ QUI NE VA PAS SANS L'AUTRE



VALÉRIE BOULANGER

Responsable du service d'information et d'écoute SOS Bébé

NOTES

Que dire de la dignité des hommes si la dignité des femmes n'est pas respectée ?

La dignité des femmes est le plus souvent évaluée à l'aune de l'égalité avec les hommes.

Or la sphère de la sexualité ainsi que la maternité et la paternité échappent à cette conception et à cet « idéal » égalitaire réducteur qui nous ferait tous semblables.

La dignité peut être profondément mise à mal et blessée par la négation des différences que le prisme de l'égalité ne permet pas d'appréhender et de prendre en compte.

A travers notre expérience de l'écoute, je voudrais explorer avec vous ces domaines si particuliers et essentiels de la vie pour lesquels la notion d'égalité peut être un piège et comment la prise en compte de la réalité des différences entre les hommes et les femmes et de leur altérité, pourrait ouvrir d'autres horizons

RENOUER AVEC LE VIVANT



**TUGDUAL
DERVILLE**

Délégué général d'Alliance VITA

NOTE

« Qu'on soit amoureux de l'humanité, de l'histoire, du patrimoine, (...) d'un paysage, des fleurs ou de la biodiversité et de bien d'autres choses encore, deux constats (...) : on ne défend avec justesse que ce que l'on aime ; on ne peut aimer avec pertinence que ce qu'on connaît. »

Nouvelles recettes de bonheur,
2020, Editions Emmanuel



PATRICE VALANTIN

Entrepreneur et ancien officier, Fondateur d'Œtopia

Nous vivons une période extraordinaire de mutation et de bouleversement, qui nous appelle à nous adapter. Retrouver l'harmonie avec la terre, avec la vie, avec l'autre et avec soi-même est la voie pour un bonheur qu'une société de consommation individualiste ne peut donner malgré ses promesses.

Auteur de :



Réjouissons-nous ! L'Oïkos et la révolution de la Vie
(Oetopia éditions, 2011 édition)



NOTES

LA DIGNITÉ HUMAINE DANS LE DROIT

Tout a, ou bien un prix ou bien une dignité. On peut remplacer ce qui a un prix par son équivalent ; en revanche, ce qui n'a pas de prix, et donc pas d'équivalent, c'est ce qui possède une dignité.

LA DIGNITÉ HUMAINE, UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ !

À l'issue du drame de la seconde guerre mondiale, le principe de dignité a été consacré par des textes de portée universelle : *Le Préambule de la charte des Nations unies, 1945*.

La déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 :

« La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

LE PRINCIPE DE DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE, DANS LE DROIT FRANÇAIS

Le principe de dignité est un principe ancien d'essence principalement philosophique et morale.

La notion de dignité à laquelle se rattache le droit français provient de la philosophie grecque et de la doctrine chrétienne : la dignité n'appartient qu'à l'homme. Ses principes imposent l'affirmation de la primauté de la personne humaine sur toute autre considération et une parfaite égalité entre les personnes. Toute personne relève d'une humanité qui ne se divise pas et ne se mesure pas à l'aune de critères utilitaristes.

PRINCIPE DE DIGNITÉ : UN LIEN TRÈS FORT AVEC LA BIOÉTHIQUE !

En France, le principe de dignité est entré dans le code civil à l'occasion des premières lois de bioéthique (1994). L'article 16 dispose que la loi interdit toute atteinte à la dignité de la personne.

En 1997, la *Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine* dite « convention d'Oviedo » crée cet instrument juridique contraignant international dont le cadre vise à protéger la dignité et l'identité de tous les êtres humains et à garantir à toute personne, sans discrimination, le respect de son intégrité et de ses autres droits et libertés fondamentales à l'égard des applications de la biologie et de la médecine.

Sources : « Droit de la bioéthique » Jean-René Binet. LGDJ. 2017.

« Le principe constitutionnel de dignité à l'origine des lois de bioéthiques est-il en fin de vie ? » Bertrand Mathieu. Genethique. 17 mai 2018

RENOUER AVEC LE VIVANT

Une contradiction flagrante traverse nos sociétés : alors que certaines manipulations génétiques sur l'humain sont déjà approuvées par le législateur, tout un courant de pensée voit le reste de la nature (plantes et bêtes), comme intouchable, voire sacrée.

LA DIGNITÉ HUMAINE

« En observant avec attention nos sociétés contemporaines, on constate de nombreuses contradictions qui conduisent à se demander si l'égale dignité de tous les êtres humains, solennellement proclamée il y a soixante-dix ans, est véritablement reconnue, respectée, protégée et promue en toute circonstance. De nombreuses formes d'injustice persistent aujourd'hui dans le monde, alimentées par des visions anthropologiques réductrices et par un modèle économique fondé sur le profit, qui n'hésite pas à exploiter, à exclure et même à tuer l'homme. Alors qu'une partie de l'humanité vit dans l'opulence, une autre partie voit sa dignité méconnue, méprisée ou piétinée

et ses droits fondamentaux ignorés ou violés ». Qu'est-ce que cela signifie quant à l'égalité des droits fondée sur la même dignité humaine ?

« De même, l'organisation des sociétés dans le monde entier est loin de refléter clairement le fait que les femmes ont exactement la même dignité et les mêmes droits que les hommes. On affirme une chose par la parole, mais les décisions et la réalité livrent à cor et à cri un autre message. C'est un fait, « doublement pauvres sont les femmes qui souffrent des situations d'exclusion, de maltraitance et de violence, parce que, souvent, elles se trouvent avec de plus faibles possibilités de défendre leurs droits ».

Extrait de *Fratelli Tutti*

CE PRINCIPE DE DIGNITÉ SOUFFRE D'UNE FAIBLE EFFECTIVITÉ.

Comme il ne fait l'objet d'aucune définition juridique claire, deux conceptions s'opposent alors. L'une est subjective : chacun peut librement déterminer ce qu'est sa dignité et autoriser dès lors tout ce qui ne lui semble pas contraire. L'autre est objective : la dignité est une valeur collective qui s'impose à l'individu ne pouvant l'abandonner. Certains voient un danger dans la notion de dignité selon laquelle ce serait un principe liberticide.



Je me souviens d'un ministre Vert parlant des « usagers de la nature » - comme on parle des usagers des services publics. La césure entre l'homme et la nature qui sous-tend le discours des Verts apparaît clairement dans le soutien suractif qu'ils apportent à toutes les lois dites sociétales : la nature doit être respectée partout, sauf en l'homme, où là, tout est « construit ». Quand José Bové eut l'audace de critiquer la PMA, ses camarades de parti s'étranglèrent d'indignation.

Il y a quelques années, Les Jeunes Écologistes avaient pour slogan : « La politique sans conservateurs ». Curieuse façon de vouloir remédier aux problèmes engendrés par une modernisation débridée en renchérisant sur elle. Une véritable politique écologique devrait reconnaître aussi bien la part de la nature en nous que l'importance de ce qui est à préserver dans notre héritage.

Il y a là de précieuses ressources pour vivre en bonne intelligence avec le vivant au sein du monde que nous partageons.



Olivier Rey

« L'écologie ne se résume pas à la trottinette et aux éoliennes » (lefigaro.fr)

Car l'on ne pourrait décrire que les animaux auraient des droits semblables aux nôtres sans supposer d'abord une parfaite indistinction entre la vie humaine et la vie animale. Nous serions, en quelque sorte, des animaux comme les autres : il ne faut pas s'y tromper, la cause animale est politique mais elle est aussi, elle est d'abord, anthropologique.

Paul Sugy

www.lefigaro.fr/vox/societe/bien-etre-animal-c-est-quoi-ce-cirque-20201006

SOIRÉE 2

MAÎTRE

Projet parental, droit à l'enfant, sélection embryonnaire... Les biotechnologies impliquent et induisent de **nouvelles mentalités** qui transforment notre regard sur la procréation humaine, et donc sur l'enfant, sur autrui, et finalement sur **notre conception de l'être humain**. La profonde conviction de l'irrévocable dignité humaine nous invite à porter un **regard nouveau** sur l'homme, un regard qui reconnaît chaque être humain comme **valeur en lui-même**. Un regard qui rappelle que chaque être humain a le droit de ne pas être traité comme un objet à posséder ou comme une chose que l'on peut manipuler. Un regard qui rappelle que la dignité de la personne humaine embrasse avec elle son **mode de conception**, la grossesse et sa **venue au monde**.



DIGNITÉ ET SEXUALITÉ



ANNE-SIXTINE PERARDEL

Conseillère en vie affective et sexuelle

De nombreux jeunes se posent peu de questions : ils vivent en fonction des aléas de leur vie, tout en espérant réussir leur vie.

Leur proposer de « révolutionner sa vie affective », c'est leur donner des clés pour qu'ils puissent vivre à fond ! Au lieu de subir, devenir acteur de leur vie.

Aleteia, 16 février 2018.

NOTES



BLANCHE STREB

Directrice de la formation et de la recherche

Il n'y a nul autre commencement d'une vie humaine si ce n'est le point de l'espace et du temps que constitue la fécondation.

S'ensuit alors un développement continu, régulier, prodigieux, sans aucun seuil factice d'humanité à franchir. Chaque personne « est » car elle a d'abord été embryon. Selon la formule de Tertullien, « est déjà celui qui sera ».

Extrait de *Bébés sur Mesure - Le monde des meilleurs*
(Artège, 2018)

NOTES

PROCRÉATION ET MATERNITÉ À L'ÉPREUVE DE LA DIGNITÉ



CAROLINE ROUX

Déléguée générale adjointe,
directrice de VITA
International et coordinatrice
des services d'écoute

NOTES

La médecine elle-même est devenue otage du désir, en lien d'ailleurs avec la **redéfinition de la santé** par l'OMS en 1946 : « *la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie et d'infirmité* ». C'est ainsi qu'a été inventée l'expression « santé reproductive » qui inclut la contraception, la stérilisation ou l'avortement, « *véritable révolution car la médecine intervient à présent sur des 'bien portants' au nom de ce nouvel idéal sanitaire* ».

L'enfant programmé doit être aussi celui du désir. Cette approche ne traduit pas l'ambivalence et l'évolution possible du désir quand on sait combien la maternité bouscule physiquement et psychologiquement. En réalité, comme le souligne Marcel Gauchet, « *La société qui met en avant le modèle de l'enfant du désir est objectivement la société du refus de l'enfant* ».

Extrait de *S'engager pour une culture de vie*, 2016



MARINE DE PONCINS

Fondatrice *Les Prodigieuses*

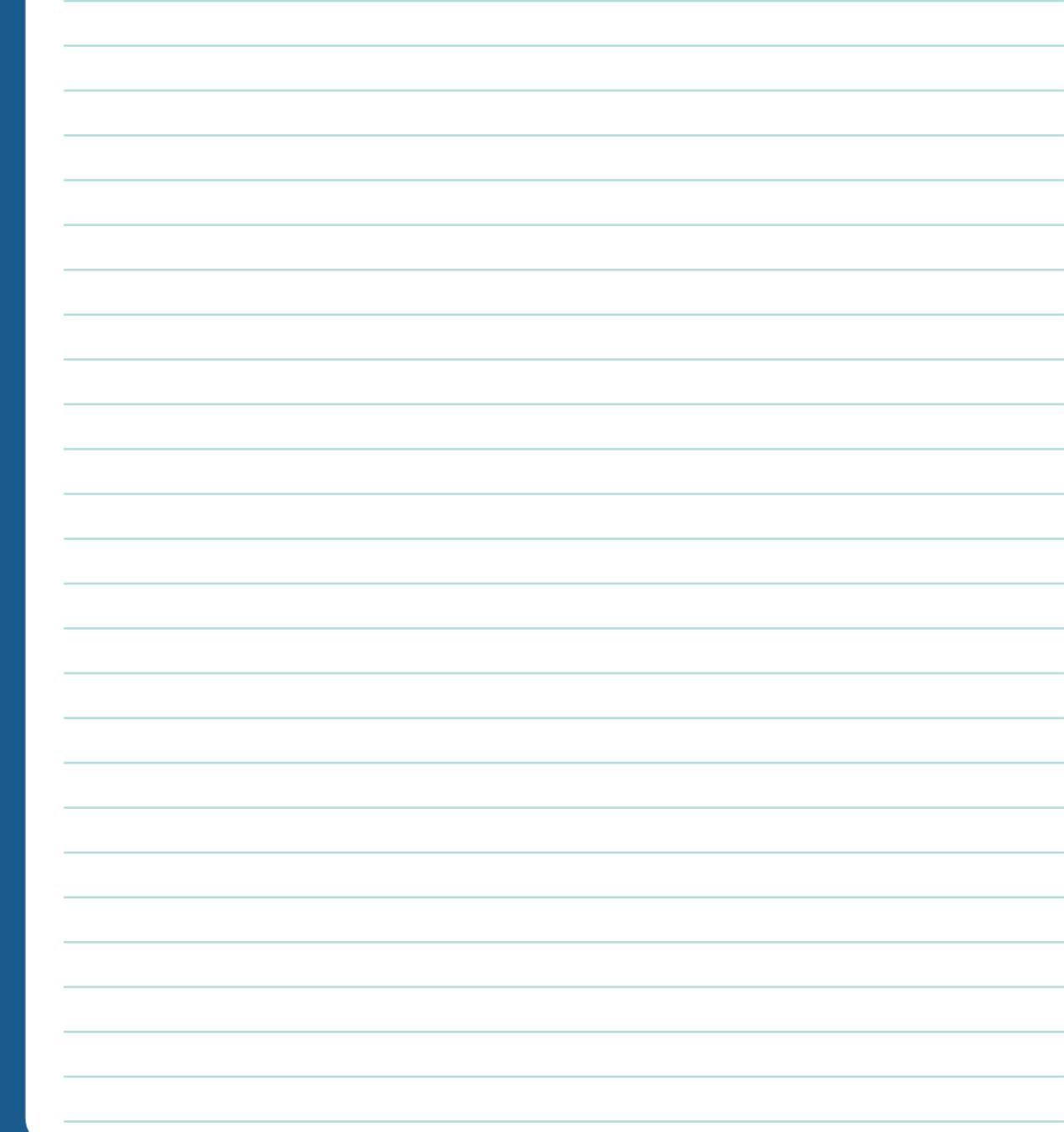
Mon histoire douloureuse, j'en ai fait ma chance, quand beaucoup y auraient vu une malchance. (...) Ma mère biologique est décédée en suite de couche, au Népal. J'ai donc grandi avec l'idée que je devais vivre deux fois plus. (...).

Née parmi les plus pauvres, l'adoption, cette « renaissance » m'a donné la chance de grandir dans un milieu protégé et privilégié. Mais je n'oublie pas d'où je viens.

Extrait de son livre
« *Co-naissance* »
(Cerf, 2019)



NOTES



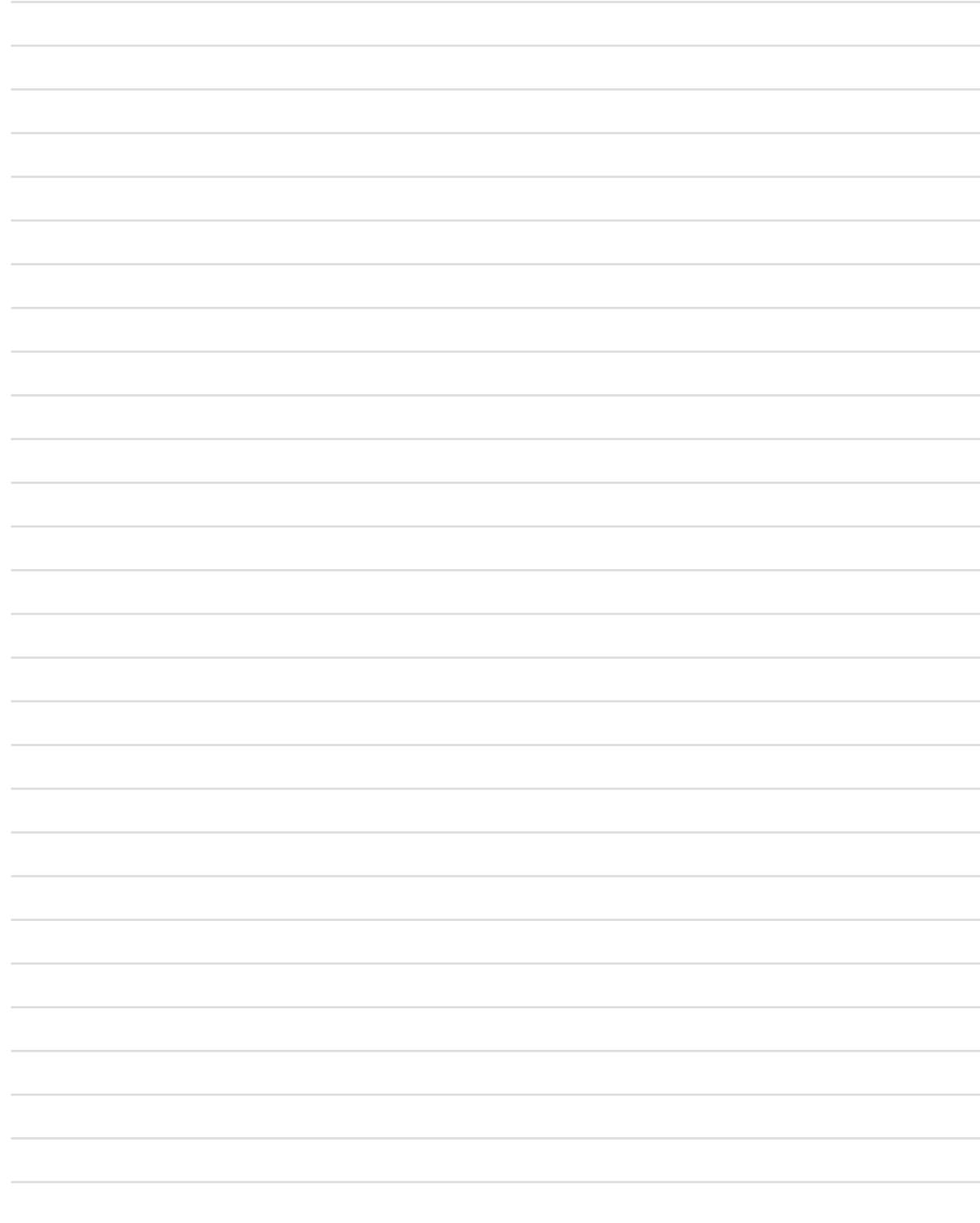
LA DIGNITÉ INCARNÉE



Notre compréhension de la nature humaine dont le respect est pourtant la cause des droits de l'homme, a fait l'objet d'une véritable révolution durant les dernières décennies, à tel point que des pratiques autrefois interdites au nom du respect de la dignité humaine sont à présent promues comme de nouveaux droits de l'homme et leur critique interdite.

Extrait *Les Droits de l'homme dénaturé*
(Le Cerf, 2018).

NOTES



FOCUS

RECHERCHE SUR L'EMBRYON D'UN ENCADREMENT PROTECTEUR À L'INSTRUMENTALISATION



FOCUS

ÉVOLUTION DE LA LOI EN FRANCE DES CHIFFRES AU NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ EN 2019

DEPUIS 1975, LE LÉGISLATEUR N'A CESSÉ
D'INTERVENIR POUR ÉTENDRE LA LOI.

● **1975**
Loi dite « Veil » autorisant l'IVG pour « détresse » (jusqu'à 10 semaines de grossesse) et IMG.

● **1993**
Loi dite « Neiertz » instaurant un « délit d'entrave à l'IVG ».

● **2001**
Extension du délai légal de l'IVG qui passe de 10 à 12 semaines de grossesse :
• suppression de l'entretien préalable obligatoire, sauf pour les mineures,
• suppression de l'autorisation parentale pour les mineures.

● **2013**
Remboursement de l'IVG à 100% par la Sécurité sociale.

● **2014**
Suppression de la notion de détresse pour l'IVG.

● **2015**
Suppression du délai de réflexion d'une semaine pour l'IVG.

Les révisions successives de la loi sur l'avortement n'ont conduit à aucune évaluation, ni études épidémiologiques sur les causes et les conséquences de l'IVG, pourtant considérée comme un acte qui n'est pas anodin. On devrait pourtant s'interroger sur le taux français d'IVG qui est plus que le double de celui de l'Allemagne.

232 200

INTERRUPTIONS VOLONTAIRES DE GROSSESSE (IVG) ont été réalisées en France pour 753 000 naissances en 2019.

1 GROSSESSE SUR 4 ABOUTIT À UN AVORTEMENT.

70%

DES IVG sont des avortements médicamenteux en 2019.

25,4%

DU TOTAL DES IVG (61 500 IVG) ont été réalisées « à domicile ».

Source DRESS
du Ministère de la Santé.
Sept 2020

CONFINEMENT ET CRISE SANITAIRE REVENDICATION POUR MODIFIER LE CADRE DE L'IVG

AVRIL 2020

Arrêté sur l'allongement des délais des IVG médicamenteuses à domicile.

Passant de 5 à 7 semaines de grossesse.

ÉTÉ 2020

IMG jusqu'à 9 mois pour « détresse psychosociale ».

Ajout du critère flou de « détresse psychosociale » pour recourir à l'interruption médicale de grossesse (IMG), jusqu'au terme de la grossesse.

OCTOBRE 2020

Une proposition de loi (PPL) visant à renforcer le droit à l'avortement.

- L'allongement des délais légaux d'accès à l'IVG de 12 à 14 semaines.
- La suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG.

8 NOVEMBRE 2020

Nouvel arrêté d'allongement des délais de l'IVG médicamenteuse à domicile.

Nouvel état d'urgence sanitaire.

NOVEMBRE 2020

Un amendement à la loi de financement de la sécurité sociale.

Un amendement a été adopté par les députés autorisant la pratique de l'IVG chirurgicale par les sages-femmes, à titre expérimental. Rejetée par le Sénat, cette disposition est en cours d'arbitrage entre les deux chambres.



FOCUS

AVORTEMENT

UNE GRANDE MAJORITÉ DES FRANÇAIS SOUTIENT LA PRÉVENTION

Un sondage exclusif IFOP pour VITA souligne l'attachement de la majorité des français à une vraie politique de prévention et d'accompagnement des femmes enceintes, un chantier négligé par les pouvoirs publics.

SELON LE SONDAGE IFOP « LES FRANÇAIS ET L'IVG » :

POUR **51%** AVORTER RESTE UN ACTE QUE L'ON PRÉFÈRERAIT ÉVITER.

POUR **92%** UN AVORTEMENT LAISSE DES TRACES PSYCHOLOGIQUES DIFFICILES À VIVRE POUR LES FEMMES

88% sont favorables à ce que les pouvoirs publics lancent une véritable **prévention de l'avortement** et qu'ils conduisent **une étude pour analyser les causes, les conditions et les conséquences de l'avortement**.

Source : Sondage IFOP Les Français et l'IVG - octobre 2020

POUR **73%**

LA SOCIÉTÉ DEVRAIT DAVANTAGE AIDER LES FEMMES À ÉVITER LE RECOURS À L'IVG

POUR UNE VRAIE PRÉVENTION DE L'AVORTEMENT

Agir au plus près des réalités de terrain

Pour répondre aux réelles détresses et angoisses des femmes et des couples, les services d'écoute sont plus que jamais nécessaires.

Il est prioritaire de :

- **Conduire une étude épidémiologique**, qui analyse les causes, les conditions et les conséquences de l'avortement.
- **Déliver une information plus équilibrée** aux femmes confrontées à une grossesse inattendue, notamment sur les aides et droits spécifiques aux femmes enceintes.
- **Développer une éducation** qui intègre l'affectivité, la sexualité et l'accueil de la vie.

PARENTS

Des initiatives pour accompagner vos jeunes à grandir et à vivre dignement affectivité et sexualité

Cyclo Show, XY, le CLER, TeenStar, Parlez-moi d'amour, Pass Amour... et d'autres associations proposent des parcours pour collégiens et lycéens, basés sur le volontariat.



IMG POUR « DÉTRESSE PSYCHOSOCIALE », DIGNITÉ ET JUSTICE SOCIALE

Le Gouvernement a laissé adopter à la sauvette en pleine nuit, à la fin de l'examen du projet de loi bioéthique, une disposition qui fait exploser l'encadrement de l'avortement en ajoutant le critère flou de « détresse psychosociale » pour recourir à l'interruption médicale de grossesse (IMG), jusqu'au terme de la grossesse.

« Piquer un enfant viable », selon l'expression d'un gynécologue-obstétricien, au motif d'une détresse psychosociale relève d'une conception de la déontologie médicale qui inquiète.

Mais peut-on de la sorte médicaliser l'euthanasie du foetus viable, au motif de l'absence de réponses sociales adaptées à la situation de la femme et aux conditions de devenir possible d'un enfant ? »

Emmanuel Hirsch
Professeur d'éthique médicale à l'Université Paris-Saclay et directeur de l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France.
Extrait Tribune FigaroVox, 4 août 2020

L'AVORTEMENT, UN MARQUEUR D'INÉGALITÉ SOCIALE.

Les données sur l'IVG ont été appariées avec des données fiscales en 2016, démontrant ainsi une corrélation nette entre « niveau de vie » et IVG : les femmes aux revenus les plus faibles ont une probabilité de recourir à l'IVG dans l'année supérieure de 40% à celle des femmes ayant un niveau de vie médian.

L'URGENCE EST À LA PROTECTION DES FEMMES CONTRE TOUTE VIOLENCE, SPÉCIALEMENT CELLES QUE CONSTITUENT LES PRESSIONS – SOUVENT MASCULINES – MAIS AUSSI SOCIALES POUR LES FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES QUI LES POUSSENT TROP SOUVENT À AVORTER À CONTRECOEUR.

SOIRÉE 3

VIVRE

Nous sommes immersés dans **un monde numérique et virtuel**. Nous pouvons « chatter » à l'autre bout du monde mais nous devons garder nos « distances sociales » avec notre voisin. Tout est devenu « digital », mais nos mains ne se serrent plus. On construit tout autour de nous des gestes barrières, **pourtant des poisons comme la pornographie s'infiltrent partout**, dans les âmes et les cerveaux.

Quant au tsunami de la pandémie, il ne se retirera pas sans laisser de tristes ruines économiques, morales, relationnelles. Au nom de la **dignité**, la nôtre et celle de nos contemporains, nous devons **continuer à croire** en ce temps que nous vivons, en l'homme, en sa créativité, en son grand désir de vivre, et non de vivoter, en son désir de **devenir meilleur** et de prendre soin.

Le travail, l'écoute, la liberté de conscience, la relation... **autant de clés à retrouver et à protéger**.



RÉPARER LA DIGNITÉ



JOSEPH THOUVENEL

Aujourd’hui, nous devons lutter contre la marchandisation de l’humain, la disparition du repos du dimanche, ce temps où la production et la consommation doivent être entre parenthèses pour permettre la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle.

Tribune Aleteia, 7 novembre 2019

NOTES

LA PORNOGRAPHIE, UN POISON POUR LA DIGNITÉ



SOPHIE ASCARINO

La pornographie, c'est une manière de capter le regard : de le sidérer. C'est une façon de le perdre. Combien d'années faudra-t-il pour effacer l'image pornographique qui vient de prendre place au fond d'une âme ? Des milliers d'années.

La pornographie est le cancer de l'imagination. Cette première image, aperçue à 9, 10 ou 15 ans, est sa tumeur.

NOTE

ÉCOUTE ET RESTAURATION DE LA DIGNITÉ



CAROLINE ROUX

Déléguée générale
adjointe, directrice de *VITA*
International, et coordinatrice
des services d'écoute

NOTES

Écouter ne va pas forcément de soi particulièrement dans la vie quotidienne. La posture d'écoute est une disposition intérieure : choisir d'offrir à l'autre qui se confie, souvent de manière inattendue, un temps de vraie présence, sans juger, sans tout de suite se lancer dans des conseils et des solutions.

Se sentir entendu contribue à sortir de la solitude, à restaurer l'estime de soi au-delà du sentiment d'indignité ou d'impuissance que l'on peut ressentir, et donner des forces pour s'inscrire dans une dynamique de vie.

Extrait de ***Etre à l'écoute***, Formation en ligne, 2020



ERIC SALOBIR

Fondateur d'OPTIC et Président du comité exécutif de la *Human Technology Foundation*

La technologie est faite pour l'humain et non le contraire. Notre préoccupation est de présenter la technologie comme une solution pour l'humanité et non comme un facteur de complexité et de défiance. De ma formation, j'apporte une certaine vision de l'humain, de la dignité et de l'anthropologie des droits de l'homme.

Le Figaro, La technologie a besoin d'éthique, 9 mai 2019.

Auteur de :



Dieu et la Silicon Valley
(Editions Buchet Chastel, 2020)

NOTES



LA PORNOGRAPHIE EN QUELQUES CHIFFRES

- 50%** DES ADOLESCENTS (15-17) ont visionné de la pornographie (IFOP 2017)
- 21%** DES JEUNES ENTRE 14 ET 24 ANS visionnent de la pornographie une fois par semaine ou plus (source Le Parisien 2018)
- 88%** DES DOCUMENTS PORNOGRAPHIQUES contiennent des violences envers les femmes (source Psychology today)



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN QUESTIONS

L'intelligence artificielle est-elle plus performante que le cerveau humain ?

Oui, mais...

Lorsque notre cerveau écoute de la musique, il le fait avec au moins 7 zones anatomiques différentes. Et ainsi, nous n'écoutons jamais le même morceau de la même manière en fonction du temps, de nos émotions et d'un tas de facteurs de notre environnement. L'IA, elle, est constante dans son écoute. Elle va décortiquer le morceau, l'analyser toujours de la même manière... Mais elle ne le ressentira pas...

DR Grégoire Hinzelin, neurologue

L'intelligence artificielle peut-elle remplacer les médecins ?

Oui, mais...

Elle est un outil d'exception, plus performante pour certains diagnostics, certaines thérapeutiques. Certaines chirurgies sont plus sûres aussi lorsqu'elles sont robotisées. Mais un diagnostic repose pour une bonne partie sur la communication non verbale, les gestes du patient et certains traitements marchent mieux si ce dernier est informé, rassuré. Ainsi, la médecine de l'IA nous invite à remettre la relation humaine du médecin avec son malade au centre du jeu.

L'intelligence artificielle est-elle au service de la société de consommation ?

Oui.

Elle détecte les profils afin d'optimiser et de prédire les comportements. Elle apprend de toutes les traces que nous laissons sur Internet. Dans une culture de l'immédiateté où la réaction aux stimuli prime par rapport à la réflexion sur les besoins, la consommation de masse engendre une masse de déchets matériels, spirituels (je consomme donc je suis) et temporels (je consacre mes moments perdus à les perdre encore plus). Mais l'IA pourrait permettre une consommation « responsable » si elle mettait son efficacité au service d'une autre finalité : celle d'une Ecologie Humaine respectueuse du consommateur mais aussi des biens et des services consommés.

Philippe Dewost, cofondateur du site internet Wanadoo

L'IA réduit-elle le réel à une équation mathématique ?

Oui.

L'IA est le mariage entre un programme informatique qui s'inspire du fonctionnement des neurones et une puce électronique. Quand on lui montre une photo avec sa description, l'IA « apprend ». Elle est ensuite capable de reconnaître cette même photo. **Pense-t-elle ? Non, elle calcule**, elle extrapole mais elle ne remettra jamais une fleur dans la terre si on ne lui dit pas. Pour une IA, le réel n'existe pas, sa mémoire et ses actions sont limitées à ce qu'on lui a montré.

Erwan Lauriot-Prévost, entrepreneur

Source : PANORAMA, L'intelligence artificielle a-t-elle une âme ? mai 2020.

10 REPÈRES POUR UNE PRÉSENCE

HONORER LA DIGNITÉ PAR L'ÉCOUTE ET LA PRÉSENCE À L'AUTRE

La fécondité de toute vie tient pour beaucoup à la qualité de nos rencontres interpersonnelles, qu'elles soient impromptues ou planifiées, directes ou médiatisées, éphémères ou prolongées, avec ou sans « objectif » initial....

- 1** Se rendre présent par le regard et l'écoute : s'intéresser à l'autre, lui offrir de l'espace.
- 2** Cultiver la paix intérieure, parfois dans le silence. Se rendre réceptif, corps et sens.
- 3** Rencontrer en vérité, c'est monter sur la colline de l'autre, se centrer sur l'autre, entendre ce qu'il a à dire.
- 4** Ecouter avant de parler, sans vouloir donner des solutions à tout prix avec la conscience que seul l'autre a la clé pour avancer dans sa vie.
- 5** Oser dire (sans manquer de prudence) son expérience, ses sentiments, ses faiblesses, ses échecs.
- 6** Entretenir pour nous-même une juste estime de soi.
- 7** Repérer et valoriser les forces de vie de l'autre.
- 8** Savoir s'accorder sur les désaccords, sans procès d'intention : savoir, pour cela, reformuler ce qu'exprime l'autre avec empathie, surtout les émotions.
- 9** Consentir à se laisser bousculer : se garder des recettes et leçons de morale. Laisser la porte ouverte, sans prétendre conclure...
- 10** Proposer et orienter sans imposer, ouvrir des pistes de consolation face à la souffrance, savoir partager des temps de silence.

TRAVAIL ET DIGNITÉ

« LA DIGNITÉ DE L'HOMME EST AU FONDAMENT DE LA VIE SOCIALE. DE CELLE-CI DÉCOULENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SOLIDARITÉ ET DE SUBSIDIARITÉ ».

Le premier fondement de la valeur du travail est **l'homme lui-même**, son sujet. Bien qu'il soit vrai que l'homme est destiné et appelé au travail, le travail est avant tout pour l'homme et non l'homme pour le travail.

Le but du travail, de tout travail exécuté par l'homme, fût-ce le plus humble service, le travail le plus monotone, reste toujours l'homme lui-même.

LABOREM EXERCENS, Encyclique de Jean-Paul II

SOIRÉE 4

mourir



Parmi les « dignitomètres » modernes, l'un des plus redoutables est ce critère devenu presque sacré « d'autonomie ». Pourtant, **la dignité ne se perd ni s'acquiert**. Ce qui parfois peut se perdre, dans la solitude, la souffrance, la misère, la maladie ou le handicap, c'est le **sentiment** de dignité, pas la dignité. Pour Eric Fiat, « *De même que celui qui accompagne les premiers pas de l'enfant est quelque chose comme un éveilleur, de même celui qui accompagne les derniers pas du vieillard peut être regardé comme un veilleur. Témoins, garants de leur impeccable dignité* ».

Pour retrouver et préserver ce sentiment de dignité, il nous faut redécouvrir la réalité des besoins spirituels de l'homme, ces « **besoins de l'âme** », une clé essentielle pour être, pour nous-mêmes et les autres, **éveilleurs des premiers pas et veilleurs des derniers pas**.

AUTONOMIE ET DIGNITÉ



LAURENCE HENRY

Infirmière anesthésiste de formation, docteur en philosophie pratique

« La définition de la personne ne sera jamais aboutie car l'Homme ne peut être enfermé entre des mots à moins d'y perdre sa liberté, sa créativité, ses spécificités humaines... »

Extrait de « *Je suis personne. L'éthique à l'épreuve de la rencontre du corps* ». Thèse de doctorat en Philosophie, 10 déc 2019

NOTES

COVID-19 : PROJECTEUR SUR LES ENJEUX DE LA FIN DE VIE



JEANNE BERTIN-HUGAULT

Coordinatrice des Projets Fin de vie

L'épidémie du coronavirus en France a révélé les problèmes d'organisation des soins, les difficultés éthiques, le manque de moyens dédiés à l'accompagnement des personnes âgées.

Plusieurs questions ont émergé dans un contexte de pénurie des ressources : Comment préserver l'accès aux soins pour tous malgré l'inévitable « tri » des patients ? Comment garantir un bon usage des soins palliatifs tant dans leur indication (Ils ne sont pas conçus pour remplacer des soins curatifs défaillants) que dans leur mise en œuvre (Ils nécessitent une formation adaptée des soignants) ? Comment concilier la protection des personnes âgées fragiles et la préservation de leur autonomie ?

Autant d'interrogations auxquelles des protocoles rigides ne sauraient répondre. La dignité de toute personne jusqu'au terme de sa vie incite à s'adapter à chaque situation, au cas par cas, heure par heure.

- La pandémie conduit aussi à réfléchir à la place de la mort dans la société. La prudence ou la peur ont empêché qu'on honore les défunt·es selon des rites consolateurs.
- Quelles seront les conséquences individuelles et sociales de cette « amputation » ? Aurions-nous pu faire autrement ?

NOTES

des personnes âgées fragiles et la préservation de leur autonomie ? Autant d'interrogations auxquelles des protocoles rigides ne sauraient répondre. La dignité de toute personne jusqu'au terme de sa vie incite à s'adapter à chaque situation, au cas par cas, heure par heure.

LA BATAILLE DE LA DIGNITÉ



**TUGDUAL
DERVILLE**

Délégué général
d'Alliance VITA

NOTES

Qui voudrait d'une mort dans l'indignité ?
L'expression « mourir dans la dignité » est l'arme fatale des militants de l'euthanasie. Selon eux, trop d'infirmité efface la dignité.
N'est-ce pas en actes qu'il faut prouver que tout patient reste digne, digne d'être soigné et aimé ?



DR VICTOR LARGER

Médecin, gériatre et docteur en philosophie



« Fort des expériences bouleversantes que m'ont fait vivre les personnes souffrant de troubles cognitifs du type de la maladie d'Alzheimer, j'ai souhaité partager ce que peut être cette affection pour le malade. Il existe toujours, jusqu'aux derniers instants, une manière de communiquer, de partager et de s'humaniser, de se personnaliser l'un, l'autre. »

Egalement auteur de :



*L'accompagnement
des personnes âgées en
établissement et à domicile*
(Balland, 2017)

Extrait de son livre
« *Est-ce que je nous perds
quand je me perds ?
Vivre avec Alzheimer* »
(Balland, 2020)



NOTES

LES BESOINS DE L'ÂME, CLÉS DE LA DIGNITÉ



MARTIN
STEFFENS

Philosophe

NOTES

« Tout le monde a conscience qu'il y a des cruautés qui portent atteinte à la vie de l'homme sans porter atteinte à son corps. Ce sont celles qui privent l'homme d'une certaine nourriture nécessaire à la vie de l'âme. (...) Là où il y a repliement sur soi, tristesse, laideur, il y a des privations à guérir. »

Extrait de *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*,
Simone Weil

FOCUS

ACCOMPAGNANTS TÉMOIGNAGES



Une femme nous appelle, en pleurs. Sa maman, dont elle s'occupe depuis plusieurs mois n'en finit pas de mourir. « *Ne pourrait-on pas arrêter son traitement pour que ça aille plus vite ?* » demande-t-elle. Après un long échange dans lequel nous évoquons son épuisement et son droit de se reposer dans son accompagnement, son profond attachement à sa maman, ainsi que la nécessité de vivre chaque jour comme il vient, elle sèche ses larmes et conclut : « *c'est cela que je vais retenir : respecter le rythme de maman* ».



Stéphanie
Écoutante SOS Fin de vie



Des accompagnantes disent les chemins qui s'ouvrent dans les cœurs et les vies quand on prend le temps d'écouter.



J'entre dans la chambre d'un homme qui me dit qu'il est prêt à mourir, qu'il a demandé l'euthanasie en arrivant dans le service de soins palliatifs, tout en sachant que ça n'était pas faisable. Ce monsieur voulait absolument voir son petit-fils dont la naissance était imminente. Le lendemain de la visite de sa fille venue avec son petit-fils, il est « mort de sa belle mort ». Dans de nombreuses situations que j'ai accompagnées, les personnes ont attendu un événement pour pouvoir « partir ». Provoquer la mort de quelqu'un l'empêcherait de vivre ces derniers instants les plus précieux et pénaliserait ses proches.



Isabelle
Bénévole Jalmalv
(Fédération : Jusqu'A La mort
Accompagner La Vie)

MOURIR DANS LA DIGNITÉ RÉPONSE

Suite à une interview de J. Jencquel repoussant son « *suicide programmé* » dans *La liberté* en juillet 2020.

« À 80 ans je souffre aussi de douleurs quotidiennes... liées aux séquelles de plusieurs opérations mais **je suis heureux de vivre les moments forts que la vie m'offre encore**. Pourquoi ? Parce qu'ils ne sont pas des plaisirs, par nature éphémères, mais **des valeurs durables qui éclairent mon esprit et mon cœur**. Surtout mon cœur, parce que l'amour seul demeure ma raison de vivre et que je le vis avec gratitude. »

François Gachoud,
écrivain suisse, en réponse à Jacqueline Jencquel dans *laliberte.ch*, juillet 2020.

LA PANDÉMIE DE LA MORT

La réponse que nous avons eue a été de nous protéger de la mort par tous les moyens.

En réalité, nous nous sommes protégés de la vie. **La vie est un risque mais un risque magnifique**. Le fameux principe

de précaution désormais inscrit dans la constitution revient, au fond, à refuser de vivre vraiment pour ne pas risquer de mourir.

Après cette expérience unique, nous devons nous poser la question : **la mort n'est-elle pas le révélateur de la vie ?**

Méditer sur la mort n'est pas un réflexe morbide engendré par la peur. **C'est au contraire une façon réaliste de s'emparer de la vie, de sa propre vie et de l'habiter en profondeur.**

La mort : méditation pour un chemin de vie,
Mgr Michel Aupetit
(Artège, 2020)



VIDÉO EUTHANASIE, LA PENTE GLISSANTE

Un documentaire touchant et complet, au plus près des personnes en fin de vie et des soignants, sur les dérives de l'euthanasie en Belgique depuis sa légalisation en 2002.

www.youtube.com/watch?v=d1RrmwcuchI&t=10s&ab_channel=KTOTV



« Les effets pervers de la légalisation : 'On arrive à culpabiliser ceux qui ne demandent pas l'euthanasie.' »

Eric Vermeer,
Infirmier en soins palliatifs et psychiatrie,
psychothérapeute et enseignant

« À certains moments, le respect de la vie, c'est aussi ne plus faire des sur-traitements. »

Benoit Beuselinck,
Oncologue, professeur de médecine

« La demande d'euthanasie est aussi une interpellation parfois pour dire : Est-ce que tu tiens suffisamment à moi pour essayer de me faire changer d'avis, pour me montrer que la vie que j'ai vaut encore quelque chose ? »

« Ça coûte beaucoup moins cher d'être euthanasié, ça dure moins longtemps. C'est une solution qui peut aussi être une solution de facilité pour le gouvernement : « Ça coûte moins cher des vieux morts que des vieux en vie ! »

Catherine Dopchie,
Oncologue spécialisée en soins palliatifs

« Légaliser, c'est tout de même banaliser. C'est-à-dire, on encadre une pratique qu'on n'a pas su éradiquer. J'y vois plus un aveu d'impuissance qu'une volonté de s'attaquer réellement aux causes de cette euthanasie clandestine. »

« Je pense qu'une génération viendra qui dira : mais qu'est-ce que vous avez fait ? »

Jacques Ricot,
Philosophe, chercheur, Membre de la SFAP
(Société française d'accompagnement et de soins palliatifs)

LES CLÉS DE JEAN-GUILHEM XERRI ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SOUFFRANCE

Quelles réponses à la souffrance physique ou psychique ?

- Les **réponses** à la souffrance seront, selon la situation, de nature médicale, technique, psychologique, sociale, juridique, administrative.
- **La souffrance appelle à un surcroît de présence :** remettre davantage de présence intérieure dans nos relations aux autres et à nous-mêmes.

Quatre repères peuvent nous aider à vivre cette présence à l'autre qui souffre.

- 1 **Chercher la proximité** la plus juste et la plus respectueuse ;
- 2 **Être attentif** à notre façon d'écouter ;
- 3 **Accepter nos limites** ;
- 4 **Reconnaître nos solidités** et savoir dire merci.

Issu de la conférence donnée lors de l'Université de la vie 2020
Endurer – Quel sens à la vie ?
À retrouver sur notre site universitedelavie.fr



Quoi qu'il en soit, il paraît évident à Albert Camus et Blaise Pascal (et même à peu près à tout le monde) que la dignité (le respect qu'on vous doit), si elle peut être altérée par divers actes moralement répréhensibles, ne peut en aucun cas l'être par une dégradation, aussi catastrophique soit-elle, de son état de santé. Ou alors c'est qu'il y a eu, effectivement, une « évolution des mentalités ». Je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'en réjouir.

Tribune de Michel Houellebecq,
Le Monde, 11 juillet 2019.

RÉFLEXION PERSONNELLE J'AI MIEUX COMPRIS

EXISTER

De ce que j'ai entendu, compris, envie d'approfondir :
je note ici ce que je veux garder de précieux

NAÎTRE

De ce que j'ai entendu, compris, envie d'approfondir :
je note ici ce que je veux garder de précieux

VIVRE

De ce que j'ai entendu, compris, envie d'approfondir :
je note ici ce que je veux garder de précieux

MOURIR

De ce que j'ai entendu, compris, envie d'approfondir :
je note ici ce que je veux garder de précieux

RÉFLEXION PERSONNELLE

CE QUI A ÉVOLUÉ DANS MON REGARD

EXISTER

La dignité humaine

NAÎTRE

La vie à ses débuts, la sexualité, la maternité, le corps

VIVRE

Les conditions de vie, le travail,
les nouvelles technologies, la pornographie,
la liberté de conscience....

MOURIR

La fin de vie, la fragilité psychique,
les besoins humains

RÉFLEXION PERSONNELLE ET MOI, DANS TOUT ÇA ?

JE LISTE LE SUJET QUI M'INTERPELLE LE PLUS :

JE LISTE LES TALENTS QUE J'AIMERAIS DÉVELOPPER :

JE NOTE L'ENGAGEMENT PERSONNEL QUE J'AIMERAIS PRENDRE POUR MOI, MES PROCHES,
POUR UNE ASSOCIATION, POUR MON TRAVAIL OU MES ÉTUDES :

RÉFLEXION PERSONNELLE MES QUESTIONS BONUS !

EXISTER

NAÎTRE

VIVRE

MOURIR

LEXIQUE

Bioéthique

Bioéthique vient de « bio », qui veut dire « vivant », et d'« éthique », qui signifie « ce qui est bon et utile pour l'homme ». La bioéthique s'intéresse aux activités médicales et de recherche qui utilisent des éléments du corps humain. Par exemple : l'assistance médicale à la procréation, qui fait appel aux dons d'ovules et de sperme ; les recherches ayant comme objet l'embryon et les cellules embryonnaires ; le dépistage de maladies faisant appel aux gènes... Elle cherche à répondre le mieux possible aux questions soulevées par le progrès scientifique et technique, au regard des valeurs de notre société, et à garantir le respect de la dignité humaine et la protection des plus vulnérables contre toute forme d'exploitation.

(Source : Les états généraux de la bioéthique)

Ethique

L'éthique est une discipline philosophique qui regroupe un ensemble de règles qui se différencient et complètent les règles juridiques, car elles intègrent le motif, le mobile des activités humaines et trouvent leur fondement dans l'intériorité de l'être.

Un acte pourra être légal mais non conforme à l'éthique (par exemple l'achat d'un objet fabriqué par un esclave) ; un acte pourra être illégal mais conforme à l'éthique (par exemple l'assistance à un réfugié politique).

Génétique

La génétique est la science qui étudie l'hérédité et les gènes (l'ADN), les caractères héréditaires des individus, leur transmission au fil des générations et leurs variations (mutations).

Epigénétique

Terme utilisé pour définir les mécanismes modifiant l'expression d'un gène ou tout phénomène de transmission héréditaire échappant aux lois de la génétique mendélienne. Sans changer la séquence d'ADN, les facteurs environnementaux provoquent des modulations de l'expression de gènes. Facteur important, par exemple pendant la grossesse : un même embryon porté par une femme ou une autre se développera différemment.

Transhumanisme

La pensée transhumaniste repose sur l'idée que le progrès technologique, notamment grâce aux NBIC, doit permettre d'améliorer, d'augmenter et de dépasser notre nature humaine.



DÉBUT DE VIE

Ovule-ovocyte-ovaire

Un ovule est une cellule sexuelle, ou gamète, résultant de la maturation d'un ovocyte à l'intérieur d'un des deux ovaires (gauche ou droit) dont dispose la femme. Chaque ovaire contient normalement plusieurs milliers d'ovocytes présents dès le 4e mois in-utero, dont le nombre diminue progressivement au cours de la vie. À partir de la puberté, chaque mois, une dizaine d'ovocytes se développent pour aboutir à l'ovulation d'un seul en général, pouvant être fécondé par un spermatozoïde.

Ovulation - fécondation - nidation

L'ovulation correspond à l'expulsion d'un ovule hors de l'ovaire. Elle a lieu en général 14 jours après la menstruation (début des règles). L'ovule expulsé descend le long de la trompe de Fallope, lieu de la fécondation possible avec un spermatozoïde. 7 ou 8 jours après la fécondation a lieu la nidation, durant laquelle l'œuf fécondé s'implante, « fait son nid », dans la muqueuse utérine.

Nidation

Environ 7 ou 8 jours après la fécondation, l'œuf fécondé s'implante dans la muqueuse utérine pour s'y développer.

Embryon

Premier stade de développement, après la fécondation d'un ovocyte par un spermatozoïde. On parle d'embryon dès la fusion des noyaux de l'ovocyte et du spermatozoïde après la fécondation.

Fœtus

Nom donné à l'embryon à partir du troisième mois de grossesse et jusqu'à la naissance de l'enfant.

Ponction ovarienne

Geste chirurgical qui consiste à aspirer dans les ovaires ayant subi une stimulation hormonale préalable, le liquide folliculaire contenant les ovocytes. Elle est effectuée à l'aide d'une aiguille reliée à une seringue ou à un système d'aspiration contrôlée.

Caryotype

Examen des chromosomes contenus dans le noyau d'une cellule et qui sont le support de l'information génétique. Cet examen permet le diagnostic de certaines maladies génétiques.

IVG

Il s'agit d'une interruption volontaire de grossesse qui peut être réalisée jusqu'à 12 semaines de grossesse soit par voie chirurgicale, soit par voie médicamenteuse.

DPN

Le dépistage prénatal est l'ensemble des pratiques médicales ayant pour but de détecter *in utero* chez l'embryon ou le fœtus une affection grave (anomalie génétique ou malformation congénitale, par exemple) pouvant conduire à une IMG, et de permettre une meilleure prise en charge médicale de la pathologie si la grossesse est poursuivie.

PMA

Procréation médicalement assistée, appelée aussi AMP (Assistance Médicale à la Procréation), regroupe l'ensemble des techniques permettant la procréation en dehors du processus naturel. Les techniques sont nombreuses : insémination artificielle (introduction du sperme dans le col utérin de la femme), stimulation ovarienne, fécondation in vitro, etc.

FIV

La fécondation in vitro consiste à fabriquer un embryon en laboratoire après recueil du sperme du père et d'ovocytes de la mère, puis après un temps d'incubation, de le transférer dans la cavité utérine de la femme.

DPI

Le diagnostic préimplantatoire (DPI) permet de détecter la présence d'éventuelles anomalies génétiques ou chromosomiques dans les embryons conçus après fécondation in vitro. Le but étant de différencier les embryons atteints d'une maladie génétique de ceux porteurs sains ou indemnes.

IMG

Interruption médicale de grossesse : quand une anomalie est suspectée ou découverte au cours de la grossesse, l'IMG peut être proposée aux parents après évaluation par un centre pluridisciplinaire prénatal. L'IMG peut se pratiquer jusqu'au terme de la grossesse.

GPA

La gestation pour autrui, ou recours à une mère porteuse, est un procédé dans lequel une femme porte un enfant « pour le compte d'autrui », et s'engage à remettre l'enfant au couple demandeur à l'issue de la grossesse.

Procréation post mortem

Fécondation in vitro avec du sperme ou un ovule congelés d'une personne décédée ou implantation dans un utérus d'un embryon congelé dont l'un ou les deux parents sont décédés.

CRISPR-Cas9

Technique de génie génétique permettant de modifier le code génétique d'une cellule par l'enlèvement ou l'ajout d'un ou plusieurs gènes.

FIV-3 parents

Technique qui consiste à fabriquer in vitro un embryon à l'aide de deux ovules et un spermatozoïde, le noyau cellulaire d'un ovule étant transféré dans l'autre ovule énucléé.



FIN DE VIE

Euthanasie

Provoquer intentionnellement la mort par un acte (injection, administration de substance...) ou par l'abstention délibérée des traitements et des soins indispensables à la vie (notamment alimentation, hydratation).

Sédation

La sédation consiste à endormir un patient pour supprimer la conscience de la souffrance physique ou psychique. Même en fin de vie, cet acte médical est en principe réversible, avec un dosage tel que l'objectif n'est jamais de donner la mort.

La sédation dite « proportionnée » à l'intensité des symptômes peut permettre au patient de garder une vie relationnelle ; elle peut être transitoire, intermittente, potentiellement réversible. Le médecin se doit de la proposer au patient en phase avancée ou terminale pour répondre à une souffrance réfractaire.

La « sédation profonde et continue jusqu'au décès », introduite comme un droit par la loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016, vise à provoquer « une altération de la conscience maintenue jusqu'au décès, associée à une analgésie et à l'arrêt de l'ensemble des traitements de maintien en vie ». Elle est par principe irréversible et donc potentiellement disproportionnée.

Si l'on peut assumer le risque que le décès soit un effet secondaire accepté de la sédation, la mort ne doit en aucune façon être le but visé.



ORGANISMES JUDICIAIRES

ABM

L'Agence de la Biomédecine a été créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélevement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Des champs de compétences qui font d'elle l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques, juridiques et éthiques liés à ces questions.

OPECST

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Convention d'Oviedo

Pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe. (Textes juridiquement contraignants).

Organisation des Nations Unies (ONU)

L'ONU est une organisation internationale regroupant 193 États. Son but est de promouvoir et protéger les droits de l'Homme, la paix, la sécurité, le développement économique et social dans le monde.



ORGANISMES JUDICIAIRES

SOLLICITÉS POUR LES LITIGES BIOÉTHIQUES

Cour de Cassation

Il s'agit de l'organe suprême pour les procédures civiles et pénales (Exemple : l'arrêt sur la GPA en 2015).

Conseil d'Etat

C'est l'organe suprême pour conseiller le Gouvernement avant les projets de loi et pour juger des décisions des administrations publiques. (Exemples : la validation de la circulaire Taubira sur la GPA de janvier 2013 ou la décision concernant Vincent Lambert en juin 2014).

Conseil Constitutionnel

Il intervient pour juger de la conformité des lois à la Constitution française. (Exemples : en 2013 de la validation de la loi Taubira sur les mariages de couples de même sexe, ou de la loi autorisant la recherche sur l'embryon).

CEDH

La Cour européenne des droits de l'homme siège à Strasbourg et juge les litiges concernant les 47 pays du Conseil de l'Europe regroupant 820 millions d'habitants. (Exemples : l'arrêt de 2014 sur la filiation des enfants nés par GPA à l'étranger, ou la décision de 2015 concernant Vincent Lambert).

Cour de justice de l'Union Européenne

Elle siège à Luxembourg et traite des questions de l'Union Européenne regroupant 28 pays et plus de 500 millions d'habitants. (Exemple : l'arrêt de 2011 concernant la brevetabilité de l'embryon humain).

???

QUIZZ

1 Qui a dit : « *Tout a, ou bien un prix ou bien une dignité. On peut remplacer ce qui a un prix par son équivalent ; en revanche, ce qui n'a pas de prix, et donc pas d'équivalent, c'est ce qui possède une dignité* » ?

Aldous Huxley

Emmanuel Kant

Bilbo le Hobbit

2 Le projet de loi bioéthique en cours envisage d'autoriser la recherche mélangeant des embryons animaux avec des cellules embryonnaires humaines, allant jusqu'à autoriser la naissance de « petits » chimères homme-animal.

Vrai

Faux

3 Quel est l'âge moyen de la 1^{ère} confrontation à la pornographie ?

11 ans

13 ans

15 ans

18 ans

4 Des bébés génétiquement modifiés à la suite d'une intervention sur leurs cellules embryonnaires sont-ils déjà nés dans le monde ?

Oui

Non

5 Quelle est la plus longue période connue de congélation embryonnaire ayant abouti à la naissance d'un enfant vivant ?

2 ans

27 ans

20 ans

12 ans

6 Quelle proportion de couples se retrouvent sans enfant après les 4 tentatives de PMA ?

15%

35%

50%

75%

7 Le projet de loi bioéthique envisage d'autoriser l'interruption médicale de grossesse jusqu'à la veille de la naissance (9 mois) même d'un enfant en bonne santé, en cas de « détresse psychosociale » de la mère.

Vrai

Faux

8 Combien d'embryons humains congelés sont actuellement stockés en France ?

2 210

4 580

245 590

6 550

9 L'antispeciste Aymeric Caron souhaite qu'on n'écrase plus les moustiques car ils ont le même droit à vivre que vous et moi et que n'importe quel être vivant sur cette planète.

Vrai

Faux

BIBLIOTHÈQUE

EXISTER



Martin Steffens :
• *Marcher la nuit : Textes de patience et de résistance*
(DDB, 2020),



• *Petit traité de la joie - consentir à la vie*
(Prix Humanisme chrétien, Salvator 2013)



Tugdual Derville :
Nouvelles recettes de bonheur : 71 actions d'écologie humaine
(Ed Emmanuel, 2020)



Gaëlle Baldassari :
Kiffe ton cycle
(Larousse, 2019)

NAÎTRE



Anne-Sixtine Perardel :
Révolutionner sa vie affective - 10 exercices pour réussir
(Editions Artège 2017)



Blanche Streb :
• *Éclats de vie*
(Ed Emmanuel, 2019)



• *Bébés sur mesure - Le monde des meilleurs*
(récompensé par le prix Ethique et Société, Artège, 2018)



Aude Mirkovic :
La PMA : un enjeu de société : Va-t-on enfin prendre les droits de l'enfant au sérieux ?
(Artège, 2018)



Martin Steffens :
L'amour vrai, au seuil de l'autre
(Salvator, 2018)



Joseph Thouvenel :
Chroniques Chrétiennes Sociales et Sociétales
(TEQUI-2017)



Gregor Puppinck :
La famille, les droits de l'homme et la vie éternelle
(Editions L'homme nouveau, 2015, Prix Humanisme Chrétien)



Viktor E. Frankl :
Découvrir un sens à sa vie avec la logothérapie



Eric Fiat :
Grandeur et misères des hommes : petit traité de la dignité



Tugdual Derville :
La bataille de l'euthanasie
(Salvator, 2012)



Laurence Henry :
On ne peut imposer ça à personne : Handicap du nourrisson et euthanasie
(Salvator, 2013)



UNIVERSITÉ DE LA VIE

CYCLE DE FORMATION BIOÉTHIQUE



WWW.ALLIANCEVITA.ORG

